

École de Champagné Saint Hilaire
Compte-rendu du 1^{er} Conseil d'école - 7 novembre 2024 -

Ordre du jour :

- Rentrée 2024 (effectifs, répartitions, personnel de l'école)
- Règlement intérieur et PPMS (plan particulier de mise en sureté) : approbation ou modification
- Préau ouvert
- USEP modification de fonctionnement.
- Confiseries à l'école
- Projets de l'école pour l'année.

Secrétaire de séance : Céline BARDET

⇒ Présents : Mr Bosseboeuf, Maire de Champagné Saint Hilaire

Mme Sorton (Adjoint chargé des affaires scolaires)

Mmes Chambard, Chaigneau, Bardet et Mr Gâté (équipe enseignante)

Mmes Guiga, Bonnin, Robineau, Boissinot, Riou et Aigron (parents d'élève)

⇒ Excusés : Mr Sureaud (Inspecteur de circonscription de l'Education Nationale) ; Mme Guignard (Déléguée départementale de l'Education Nationale)

1) RENTRÉE 2024

Effectifs : 10 PS ; 14 MS ; 7 GS ; 12 CP ; 13 CE1 ; 10 CE2 ; 19 CM1 ; 7 CM2.

→ Classe 1 : PS /MS **24 élèves** Céline BARDET et Eva NEVOIT (le vendredi)

→ Classe 2 : GS /CP **19 élèves** Magalie CHAIGNEAU

→ Classe 3 : CE1/CE2 : **23 élèves** Clément GATE (dont 1 inclusion ITEP)

→ Classe 4 : CM1/CM2 **26 élèves** Sandrine CHAMBARD (dont 5 inclusions ITEP)

Total : **92 enfants**. Les effectifs sont légèrement inférieurs par rapport à la rentrée dernière.

⇒ **Personnel périscolaire :**

- Béatrice VACHER : responsable de la cantine et de la garderie du car le soir.
- Marie SAULNIER : ATSEM en PS/MS ; garderie du matin et le soir
- Eva COLIN : aide en GS/CP de 10h30/12h00.
- Marylène CAVEL : aide à la cantine et au service, surveillance de la pause méridienne
- Marion BOUAZIZ : aide à la cantine ; surveillance de la pause méridienne et entretien des locaux. Elle est embauchée pour un CDD de 6 mois.

2) REGLEMENT INTERIEUR et PPMS (plan particulier de mise en sureté)

Règlement intérieur : Pas de demande de modification du règlement intérieur par les membres. Il est donc validé.

PPMS- Point sur les exercices de sécurité : ils ont eu lieu avant les vacances de Toussaint. Enseignants, enfants et parents étaient informés. Ces exercices se sont déroulés dans un climat calme et serein. Le nouveau système d'alerte, installé dans chaque bâtiment est efficace. Lors du PPMS intrusion, la gendarmerie était présente.

L'inspection académique a validé les 2 PPMS (intrusion et confinement). Il est également validé par les membres.

3) Préau ouvert

Sujet demandé par les parents élus.

Depuis quelques années, les pigeons sont installés sous les toits du préau ouvert (côté maternelle et au-dessus de la cantine). Mais ils sont de plus en plus nombreux, il y a donc beaucoup de fientes au sol. Malgré un nettoyage régulier, le préau est souvent inutilisable pour la motricité, les récréations.

Mme BARDET a déjà évoqué cette situation avec la mairie, consciente des difficultés engendrées. Mais peu de sociétés sont susceptibles d'intervenir pour installer un filet. Un financement du conseil départemental a permis, pendant les congés d'automne, de fermer l'accès aux toits côté cantine. Cela permettra peut-être de réduire le nombre de pigeons.

4) USEP modification de fonctionnement

L'USEP départementale a modifié l'organisation des activités pour l'année scolaire 2024-2025. Face à l'augmentation significative du nombre de licenciés et à la hausse des coûts de transport, le comité départemental de l'USEP a repensé l'organisation de ses activités. Option 1 : Interventions en Classe / Projets de Classe. Option 2 : Participation à une rencontre départementale. Un calendrier prédéfini a été proposé (date/lieu/activités) selon les cycles.

Cette nouvelle organisation n'a pas permis à l'équipe enseignante de choisir les rencontres départementales qu'elle souhaitait. Par conséquent, il a été décidé que seule la classe des CM serait affiliée afin que les élèves puissent participer au p'tit tour USEP (depuis cette année, les élèves de CE n'ont plus droit de circuler sur les routes). Pour les 3 autres classes, des rencontres avec l'école de Magné seront organisées dans un autre cadre que le sport (école dehors, jeux de société...). Les classes ne pourront pas faire des activités sportives car une convention a été signée entre le DASEN et l'USEP : seules les classes affiliées à l'USEP peuvent faire des rencontres sportives.

5) Confiseries à l'école

Sujet demandé par les parents élus. Des parents élus évoquent l'abondance des sucreries lors des anniversaires fêtés à l'école. Ils constatent que leurs enfants rapportent des sachets individuels ayant des quantités de plus en plus importantes et de manière plus fréquente.

Un échange sur le sucre, sur le rôle de l'école dans cette distribution a lieu entre les membres du conseil. Les avis divergent.

Il est demandé aux familles, qui souhaitent cependant fournir des bonbons, de veiller à ce que la quantité soit raisonnable.

6) PROJETS DE L'ÉCOLE POUR L'ANNÉE

1^{ère} période : **journées du patrimoine** en collaboration avec la bibliothèque ; **Course ELA, Halloween** en partenariat avec l'APE.

Pour les prochaines périodes :

- **Semaine irlandaise** cette semaine en partenariat avec la bibliothèque.
- **Ecole dehors.** Toutes les classes participent. Les PS/MS continuent d'utiliser le lieu derrière l'école. Les GS/CP et les CM se rendent au pré de la cure. Les CE1/CE2 vont près du square. Dans le cadre du projet NEFLE, une association « Minute papillon » interviendra ½ journée par classe 2 fois dans l'année pour accompagner la classe dans ce nouveau projet.
- **Projet musique** avec la Cendille. Cette année les 4 classes de l'école vont en bénéficier. Les intervenants sont qualifiés pour travailler avec des plus jeunes. Ce sera le mardi pour les PS/MS et les CM et le vendredi pour les GS/CP et les CE.
- **Projet cinéma** pour toutes les classes : 2 films par an au cinéma de Gençay. Les classes sont sortis du dispositifs « école et cinéma » car les propositions de films n'étaient pas toujours adaptées aux âges, et il y avait peu de propositions de films. L'équipe a décidé de poursuivre le projet cinéma en passant directement par le cinéma de Gençay. Cela permet de choisir les films en fonction des projets ou des besoins.
- **Mardi Gras** le mardi 11 mars car le mardi 4 sera pendant les congés d'hiver.
- **Grande Lessive** en mars
- Participation à la **semaine de la maternelle** pour les PS/MS en avril.
- **P'tit tour USEP** pour les CM

Fin du conseil 19H15

Date du prochain conseil d'école : Jeudi 20 février 2025 à 18h00

La directrice de l'école, Céline Bardet

